



ÉLECTION

du CONSEIL

MUNICIPAL

des JEUNES

23
NOV.

Du CM1 À LA 3ÈME

PRÉSENTE-TOI AU **CMJ**

OU VOTE POUR DONNER VIE À TES ENVIES !

TU PEUX CANDIDATER
JUSQU'AU 9 NOV.

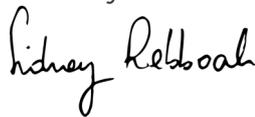
- FORMULAIRE DISPONIBLE :
▪ DANS TON ÉTABLISSEMENT
▪ EN MAIRIE
▪ SUR WWW.ALLEVARD.FR

Faire bouger sa ville, imaginer des actions citoyennes et mener des projets jusqu'au bout... C'est une chance mais aussi une grande responsabilité !

Une fois élu, il faudra avec dynamisme recueillir les idées et les initiatives des jeunes de notre ville et travailler pour mettre celles retenues en musique !

Nous sommes ravis de pouvoir mettre en place ce conseil des jeunes et nous avons hâte de vous voir travailler sur vos projets.

Une belle expérience de démocratie et de citoyenneté vous attend alors lancez vous... On compte sur vous !

 - Maire d'Allevard-les-Bains

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

24 jeunes allevardins, élus pour 2 ans vont composer le CMJ. Ils se réuniront une fois par mois pour réfléchir et débattre de la réalisation de plusieurs projets.

C'est un lieu pour **faire entendre ta voix, transformer tes idées en véritables projets, mieux connaître ta commune et son fonctionnement, participer à ton échelle à la vie locale et rencontrer régulièrement les élus et le maire d'Allevard.**

Mais c'est aussi un **lieu d'expression et d'apprentissage de la citoyenneté** où les jeunes élus sont aussi **les représentants de leurs camarades** lors d'actions et d'événement dans la ville.

Une **animatrice sera dédiée au CMJ** pour l'organiser, l'animer et recueillir la parole des jeunes élus.

24 CONSEILLERS COMPOSERONT LE CMJ

8 élèves des écoles élémentaires en CM1/CM2 (au prorata 6 de l'école Pierre Rambaud et 2 de l'école St Hugues)

8 élèves des classes de 6ème et 5ème du collège Flavius Vaussehat

8 élèves des classes de 4ème et 3ème du collège Flavius Vaussehat

POUR VOTER

Il faut être élève en CM1 ou CM2 à l'école Pierre Rambaud ou à Saint-Hugues, ou collégien (toutes les classes) au collège Flavius Vaussehat. Un jeune qui n'habite pas Allevard, mais qui est scolarisé dans ces établissements, peut voter.

POUR CANDIDATER

Il faut habiter Allevard et être scolarisé en CM1 ou en CM2 à l'école Pierre Rambaud ou Saint-Hugues, ou collégien (toutes les classes) au collège Flavius Vaussehat. Un jeune qui habite à Allevard et qui est scolarisé (mêmes niveaux) dans une autre école ou en scolarisation à domicile peut aussi se présenter comme candidat.

COMMENT FAIRE POUR ÊTRE CANDIDAT ?

1 - Remplir la fiche de candidature. Tu peux la trouver dans ton établissement, en mairie d'Allevard ou la télécharger sur www.allevard.fr. Une partie est à compléter et à signer par tes parents ou ton représentant légal.

2 - Préparer une affiche de format A3 (29,7cm par 42cm) sur laquelle tu te présentes (avec une photo, c'est mieux pour que les autres enfants et jeunes te reconnaissent) en mettant ton nom, ton prénom, ton âge et en indiquant ce que tu voudrais organiser à Allevard si tu étais élu(e) (projets, événements ...).

LES DATES À RETENIR

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES
CAMPAGNE ÉLECTORALE
ÉLECTIONS
DÉPOUILLEMENT

MARDI 9 NOVEMBRE
DU 12 AU 22 NOVEMBRE
23 NOVEMBRE (DANS TON ÉTABLISSEMENT)
23 NOVEMBRE À 17H30 À LA PLÉIADE

Allevard
LES - BAINS